



# Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans

8, chemin des Côtes, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans (Québec) G0A 3W0 Tél. : (418) 829-2206 / Fax : (418) 829-0997  
Courriel : administration@stjeanio.ca

**Aux Contribuables de la susdite municipalité**

# Avis public

**RÈGLEMENT 2022-386 : DÉTERMINANT LE  
TAUX DES TAXES FONCIÈRES GÉNÉRALES À  
TAUX VARIÉS, LE TAUX DES TAXES SPÉCIALES,  
LA TARIFICATION DES SERVICES AINSI QUE  
LES MODALITÉS DE PAIEMENTS POUR L'ANNÉE  
2022**

**Est par les présentes donné  
par la soussignée**

QU'un avis de motion a été donné lors de la séance extraordinaire du conseil du 20 décembre 2021 ;

QUE le 20 décembre 2021, le projet de règlement 2022-386 a été présenté;

QUE le 10 janvier 2022, le règlement 2022-386 a été adopté;

QUE le règlement 2022-386 est entré en vigueur le 10 janvier 2022;

EN CONSÉQUENCE, tout intéressé peut en prendre connaissance au Centre administratif de Saint-Jean, situé au 8, chemin des Côtes, aux jours et heures habituels d'ouverture.

**DONNÉ À Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, lundi, 10 janvier 2022**



Chantal Daigle

Directrice-générale & greffière-trésorière